



The CBC Pensioners
National Association

Contact

L'Association nationale
des retraités de la SRC

Bulletin

Rapport du Président

Bonjour à tous,

Ce numéro de *Contact* est publié pour vous faire savoir ce qui s'est passé lors des réunions tenues récemment à Montréal.

À l'approche de la réunion semestrielle du Conseil d'administration national, nous avons été invités par la région du Québec à la tenir à Montréal – au milieu des célébrations du 375^e anniversaire de la fondation de cette grande ville. Nous avons accepté avec plaisir, notant au passage que nous allions nous réunir à moins d'un mois du 17^e anniversaire de la fondation – également à Montréal – de l'Association nationale des retraités de la SRC!

Nous avons donc regroupé la réunion du conseil d'administration avec l'assemblée générale annuelle de l'Association québécoise des retraité(e)s de la Société Radio-Canada – autrement connue sous le nom de région du Québec –, ainsi qu'avec l'assemblée générale annuelle de l'ANR. Nous sommes, vous en conviendrez, un vrai modèle d'efficacité!

Les assemblées générales annuelles

Les AGA, nous le savons, sont ces rencontres mandatées par notre constitution au cours desquelles nous faisons rapport des activités de l'année précédente, tenons toute élection nécessaire et passons en revue les états financiers vérifiés afin de nous assurer que nos dirigeants élus ne pignent pas dans la caisse. Bonne nouvelle de ce côté-là – tant l'AQR que l'Association nationale ont obtenu sans réserve une bonne note de la part des vérificateurs! (Vous pouvez trouver les états financiers nationaux sur le site Internet de l'ANR – <http://www.retraitessrc.ca> – cliquez sur l'onglet « À propos ».)

Bien entendu, outre l'occasion de rencontrer d'anciens collègues, les AGA donnent également à nos membres la possibilité de nous faire part de leurs préoccupations et d'obtenir réponse à des questions qui les intéressent. Comme ceux d'entre vous qui ont déjà assisté à des AGA nationales s'en souviendront, c'est également l'occasion d'assister à une présentation étoffée sur le régime de retraite. Cette fois-ci, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la fois **Debra Alves**, l'administratrice déléguée/PDG du régime, et **Duncan Burrill**, le secrétaire/trésorier et son adjoint à la tête du régime.



Dans leur présentation en équipe, intitulée « Verser les prestations de retraite promises », ils ont expliqué la structure et les principes directeurs du régime de retraite, ils ont offert un aperçu clair des défis auxquels fait face un régime arrivé « à maturité » comme le nôtre (c'est-à-dire, un régime

qui compte plus de retraités recevant une pension que d'employés qui y cotisent) et ils ont donné une vue d'ensemble de son rendement au cours de la dernière année. Vous trouverez les détails de cette présentation sur le site Internet du Régime de retraite de Radio-Canada (<http://cbc-radio-canada-pension.ca> - cliquez sur « Rapports annuels » sous la rubrique « Informations utiles »).

Sans entrer dans les détails, toutefois, vous pouvez être assurés que notre régime de retraite est en très bon état et que son rendement reste meilleur que celui d'autres régimes. Dans ce qui a été une année généralement difficile sur les marchés, le Régime de retraite de Radio-Canada a dépassé à la fois l'indice de référence de l'actif et du passif, enregistrant une croissance globale de son actif, qui est passé d'un peu moins de 6,5 milliards \$ au début de janvier 2016 à plus de 6,6 milliards \$ en fin d'année. Au cours de la même période, les cotisations des employés et de Radio-Canada ont totalisé environ 97 millions \$, tandis que les prestations de retraite versées ont été de 289 millions \$ – soit grosso modo 3 \$ versés pour chaque dollar cotisé. Le fait que cet écart soit non seulement couvert, mais dépassé d'année en année, témoigne de l'habileté de la direction du régime et des gestionnaires de portefeuille.

La réunion du Conseil d'administration national

La principale question à l'ordre du jour de cette réunion du conseil d'administration était l'examen en cours du **régime d'assurance-maladie complémentaire (RAMC)**. Vous vous rappellerez que, depuis environ un an, un comité mixte de l'ANR et de Radio-Canada examine le RAMC, cherchant des façons d'en maintenir la pertinence, d'en contrôler les coûts et d'en assurer l'abordabilité future.

Le comité faisait face à un certain nombre de réalités préoccupantes, la principale étant le fait que le régime d'assurance est – et doit demeurer – financièrement autonome. Radio-Canada n'en subventionne pas le fonctionnement, il dépend entièrement des primes payées par les participants. Le problème, c'est que ces primes n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années – et toutes les projections du secteur indiquent que les dépenses à la fois pour les médicaments d'ordonnance et pour les services paramédicaux vont continuer de s'accroître dans les prochaines années. Combinez cela au fait que notre propre population – celle des retraités – est vieillissante et qu'elle impose des demandes de plus en plus élevées sur le régime (tout particulièrement dans le secteur des services paramédicaux) et la conclusion est inévitable. À moins que nous ne trouvions des façons de contrôler les coûts, notre régime risque fort de devenir inabordable, freinant l'adhésion de nouveaux participants et poussant les participants actuels vers des solutions de rechange commerciales à plus faible coût (mais beaucoup moins avantageuses) – ou pis encore, à renoncer à toute couverture complémentaire.

Ainsi, lors de la réunion de mai, les membres du conseil d'administration ont eu droit à une présentation détaillée de représentants de Radio-Canada et d'experts-conseils de Morneau Shepell, la firme qui fournit les services d'administration des pensions et d'actuariat à Radio-Canada. Ils nous ont présenté un certain nombre de solutions pour réduire les coûts, qui visent toutes à garantir que les retraités continuent de bénéficier du niveau de couverture dont ils ont besoin, à la fois pour les médicaments d'ordonnance et pour une vaste gamme de services paramédicaux, mais aussi à un coût abordable maintenant et à l'avenir.

Comme je l'ai indiqué, cet examen se poursuit, mais on peut dire que les administrateurs de l'Association ont été encouragés par l'analyse jusqu'à présent et par les options d'amélioration. Selon ce que nous avons vu, nous nous attendons à ce que cet effort produise des résultats positifs avant la fin de l'été.

Dans d'autres domaines d'intérêt, nous avons passé en revue les progrès réalisés par les deux coalitions liées aux enjeux de retraite dans lesquelles l'ANR joue un rôle – l'une traitant des pensions aux conjoints survivants et l'autre des changements proposés par le gouvernement à la législation sur les régimes de retraite. Étant donné que les questions touchant les pensions évoluent au niveau fédéral, nous estimons qu'il commence à y avoir un chevauchement dans les activités des deux groupes.

Tout d'abord, **Rick Inglis** et **Maurice Gill** mènent la charge dans le cadre de la **Coalition équité des pensions aux conjoints survivants**. Au nom de ce groupe, Maurice a assisté à la réunion du conseil d'administration afin de faire rapport des progrès réalisés.

La coalition exerce des pressions en faveur d'une législation sur les pensions qui accorderait le statut officiel de conjoint survivant aux personnes qui ont épousé un employé de Radio-Canada après son départ à la retraite. Comme vous le savez sans doute déjà, cela n'est pas permis à l'heure actuelle et nous estimons, de concert avec des milliers d'autres retraités assujettis aux lois fédérales sur les pensions, que cela est profondément injuste. Maurice a expliqué que si les efforts du groupe ont jusqu'ici été concentrés sur le gouvernement libéral, la coalition a maintenant établi une relation étroite avec le Nouveau Parti démocratique et ses experts en législation préparent actuellement un projet de loi d'initiative parlementaire visant à modifier la *Loi sur les normes de prestations de pensions* (LNPP) (la législation qui régit les pensions pour les secteurs réglementés par le gouvernement fédéral, y compris les sociétés d'État comme Radio-Canada).

La coalition sur les conjoints survivants prépare également deux campagnes d'envois postaux – l'une destinée à tous les députés fédéraux et l'autre aux médias. Elle avait espéré les lancer il y a quelques mois, mais elle a décidé d'attendre un peu afin d'éviter toute confusion avec les aspects plus larges des protestations contre le projet de loi C-27, la législation proposée par le gouvernement qui cherche également à modifier la LNPP. Et c'est là où la convergence avec les activités de l'autre coalition commence à se manifester.

Ce deuxième groupe où nous sommes actifs est la **Coalition canadienne pour la sécurité de la retraite**, un regroupement dirigé par l'Association nationale des retraités fédéraux. Nous sommes représentés au sein du comité directeur de la coalition par notre ancien président, **Howard Simpson**. Ce groupe défend les intérêts généraux des retraités, mais sa principale cause à l'heure actuelle est son opposition aux changements que le gouvernement a proposés à la *Loi sur les normes de prestations de pensions*.

Si vous avez suivi les mises à jour sur le site Internet de l'ANR, vous saurez que nous avons poursuivi notre démarche unilatérale auprès du ministre des Finances, en dénonçant les changements qui permettraient l'établissement d'un mécanisme connu sous le nom de « régime de retraite à prestations cibles », un changement qui, selon nous, menacerait l'avenir des régimes de retraite à prestations déterminées comme le nôtre, qui sont plus sûrs.

La coalition pour la sécurité de la retraite – de concert avec de nombreux représentants des syndicats, qui représentent ensemble littéralement des millions d'employés et de retraités d'un bout à l'autre du pays – est également active dans la contestation des plans du gouvernement tels que proposés dans le projet de loi C-27. La coalition a récemment déposé un mémoire auprès du Ministère qui reprend essentiellement les mêmes points que le nôtre.

Comme je l'ai indiqué aux membres réunis à l'occasion de l'assemblée générale annuelle et de la réunion du Conseil d'administration national, nous ne savons pas encore si nos voix seront entendues, mais nous gardons bon espoir. Vous trouverez notre mémoire sur le site Internet de l'ANR, de même qu'une lettre type que vous pouvez envoyer à votre député fédéral. Bon nombre de nos membres partout au pays l'ont déjà fait et ils ont reçu une forme ou une autre de réponse – de façon prévisible, avec des réactions d'indignation de la part des partis d'opposition et avec des formules passe-partout de la part de députés du gouvernement. Mais chaque voix aide, alors, si vous n'avez pas encore joint le mouvement, veuillez envisager de le faire.

Sur le plan financier, le trésorier **Denis Collette** a présenté au conseil d'administration et, par la suite, à l'assemblée générale annuelle, les états financiers vérifiés de l'Association, qui ont été approuvés par les deux groupes. Et, comme je l'ai indiqué plus haut, les vérificateurs ont estimé que nos affaires sont très bien gérées. En deux mots, notre situation financière est saine et nous devons beaucoup à Denis pour nous maintenir en si bonne position!

Voilà donc les principales questions que les administrateurs ont traitées. Par ailleurs, des rapports sur les activités régionales ont été présentés – dont la majeure partie était surtout axée sur la tâche primordiale de maintenir et d'accroître notre effectif –, de même que des rapports de nos représentants aux divers autres conseils d'administration et comités où nous sommes représentés.

Julia Sargeant, qui nous représente au Conseil national du Programme d'aide aux employés, a indiqué que les retraités sont de plus en plus actifs à promouvoir les services du PAE dans leur région et elle a attiré l'attention des membres sur la page du PAE/EAP accessible par l'intermédiaire du portail iO de Radio-Canada (voir l'autre encadré dans le présent numéro sur la façon de le faire) et où il est possible de trouver une foule de renseignements utiles.

Alain Pineau, qui a entrepris en janvier son mandat au Conseil de fiducie du Régime de retraite, nous a indiqué qu'il gravissait la courbe d'apprentissage associée à ce poste et que, tout comme son prédécesseur (le soussigné), il a entièrement confiance dans les capacités de l'organisme qui s'assure que les chèques de pension continuent de nous arriver par la poste ou par dépôt direct.

Et **Dan Oldfield**, notre représentant récemment désigné au Comité consultatif des avantages sociaux (se joignant au membre de longue date, **Jean-Paul Rouillard**), a fait rapport sur sa première réunion avec le CCAS. Dan n'est pas un néophyte des affaires du CCAS, y ayant passé de nombreuses années à représenter les membres de la Guilde canadienne des médias. (Voir la biographie de Dan ailleurs dans le présent numéro.) Dan est occupé à tisser des liens avec les représentants syndicales en gardant toujours à l'esprit que ce sont nos membres futurs et que, en tant que tels, nous avons beaucoup d'enjeux d'intérêt commun – le principal étant l'entente sur le partage de l'excédent de la caisse de retraite entre Radio-Canada, les syndicats et l'ANR, qui doit être renouvelée en 2019.

Voilà, c'est tout pour le moment. J'espère que vous passerez tous un très bel été – en presumant que la belle saison est déjà arrivée ou arrivera sous peu où que vous soyez.

Cordialement,

Paul Gaffney
Président

DAN OLDFIELD



Dan est le nouveau représentant anglophone de l'ANR au Comité consultatif des avantages sociaux (CCAS), en remplacement d'Anna Whitley. Avant sa retraite de CBC/Radio-Canada, il a été pendant 25 ans le premier représentant du personnel et le négociateur en chef de la Guilde canadienne des médias, le syndicat qui représente tous les employés de Radio-Canada à l'extérieur de la province de Québec et de la ville de Moncton. Il a également représenté les employés d'entreprises telles que La Presse canadienne,

APTN, Shaw, Reuters Canada, TVO et tfo. Avant d'assumer son poste à la Guilde, Dan a passé 18 ans comme reporter au service de nouvelles de la radio anglaise de Radio-Canada à Toronto, à Whitehorse et à Regina.

Il a représenté la Guilde au CCAS pendant près de 30 ans et il aussi été le négociateur en chef du groupe qui a négocié l'entente sur le partage de l'excédent de la caisse de retraite au nom de la Guilde, du syndicat des gestionnaires, des syndicats de la SRC et de l'Association nationale des retraités de la SRC. Il a également rédigé le document de travail qui a mené à la création du Fonds d'aide spécial.

Lorsqu'il ne défend pas les droits des autres, Dan et sa conjointe – l'ex-réalisatrice radio au réseau national anglais de Radio-Canada, Barbara Saxberg – exploitent l'entreprise fondée par Barb, Syzygy Learning and Facilitation. Jetez un coup d'œil à son site Internet, à l'adresse www.szg.ca. (Le nom de l'entreprise est particulièrement intéressant!)



Comment accéder au PAE

Portail IO: io.cbrc.ca
Compte d'utilisateur: [pension-io](#)
Mot de passe: [services0](#) (c'est un zéro)

Sur le portail:
 - sélectionnez l'onglet 'Ressources'
 - Sous '**La vie ici**' – sélectionnez Programme d'aide aux employés (PAE)



CHANGEMENT D'ADRESSE

Assurez-vous que nous avons votre nouvelle adresse. Prière de nous aviser de tout changement d'adresse, téléphone ou courriel le plus tôt possible. Ceci évitera des délais dans votre distribution de bulletins ou communiqués de l'Association et nous aidera à maintenir à jour notre banque de données.

Vous pouvez nous aviser soit par courriel : cbcpensioners@on.aibn.com ou par téléphone au numéro sans frais 1-877-361-9242 poste 23 ou sur notre site Web: www.retraitesrc.ca



PAE—Programme d'aide aux employés

AIDE POUR LES RETRAITÉS 1 866 839-7897



Vous avez des problèmes ? En tant que retraité de la SRC, vous avez droit à cinq heures de consultation professionnelle gratuite par l'entremise du Programme d'aide aux employés.

Ce service est disponible sept jours par semaine, 24 heures par jour. C'est simple, rapide et efficace.

Veillez visiter notre site Web www.cbcpensioners.ca pour consulter les détails de tous les services offerts par le PAE.

Association national des retraités de la SRC - 2017

Comité exécutif

Paul Gaffney (<i>Président</i>) 613-725-2133 pgaffney@rogers.com	Denis Collette (<i>Trésorier</i>) 204-504-1700 dcollette402@gmail.com
John H. Kennedy (<i>Vice-président - Anglophone</i>) 604-986-6474 ourdad@shaw.ca	Hélène Robillard-Frayne - Vice-présidente 514-271-1950 fraynes@sympatico.ca

Directeurs (Régions)

Jim Nelson (<i>Colombie Britannique & Yukon</i>) 604-583-1319 jimn@nplusdesigns.ca	Jim MacVicar (<i>Alberta, Saskatchewan & TNO</i>) 780-987-5933 pna.absknt@gmail.com
Lionel Moore (<i>Manitoba</i>) 204-254-6962 bigtrain@shaw.ca	Gerald Head (<i>Ontario</i>) 519-250-8516 ghead4@cogeco.ca
Dave Jeffrey (<i>Capitale Nationale</i>) 613-592-6962 pna.ncr.president@gmail.com	John Dixon (<i>Ontario</i>) 905-884-8632 madix@sympatico.ca
Suzanne Aubin (<i>Québec</i>) 450-674-6375 suzanne.aubin@gmail.com	Jean-Claude Labrecque (<i>Québec</i>) 514-946-4570 jc84labrecque@gmail.com
John F. McKay (<i>Maritimes</i>) 902-422-6119 ag628@chebucto.ns.ca	Bill Maher (<i>Terre-Neuve & Labrador</i>) 709-739-9956 willymaher@hotmail.com

Représentants

Programme d'aide aux employés (PAE) Julia Sargeant 780-454-2657 juliasargeant@shaw.ca	Conseil de Fiducie de la Caisse de retraite Alain Pineau 613-293-6199 apineau3@gmail.com
Comité consultatif des avantages sociaux Jean-Paul Rouillard 450-676-9017 jp.rouillard@sympatico.ca	Dan Oldfield 905-404-1334 dan_oldfield@hotmail.com

Bureau National 204-290 Picton Avenue, Ottawa, ON K1Z 8P8 Adresse postale: P.O. Box 8570, Ottawa, ON K1G 3H9	Tel.: 613-724-3003 (Ottawa Gatineau) Sans frais: 1-877-361-9242 Fax: 613 724-5951 Site Web: www.cbcpensioners.ca
Heures de bureau: Mardi à jeudi inclusivement de 10h à 16h	
Dianne St-Germain (Coordonnatrice administrative) dst.germain@on.aibn.com	Suzie Bougie (Assistante administrative) cbcpensioners@on.aibn.com